VIVRE A LANTHEUIL

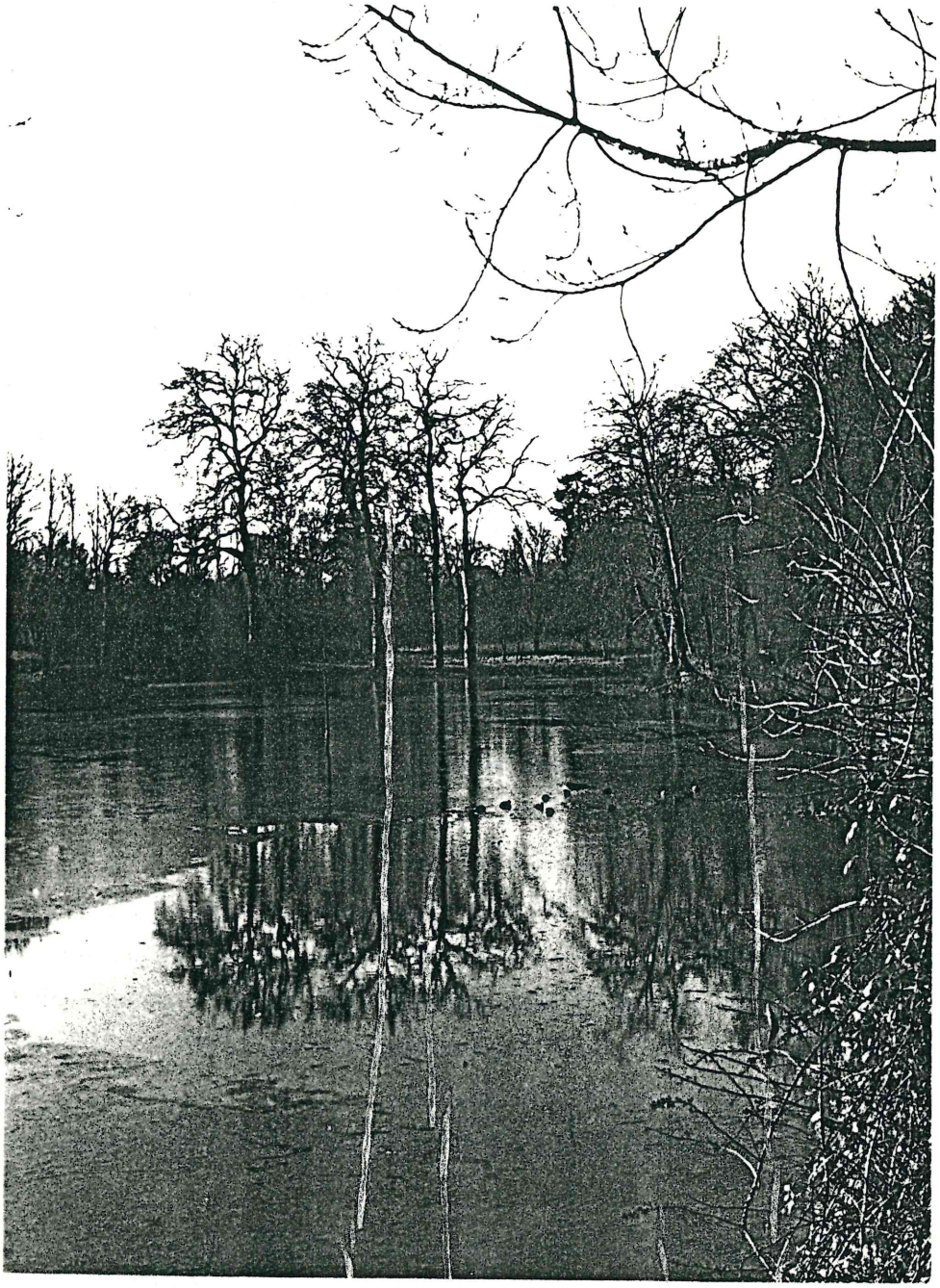

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION

NUMERO 1

LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'année 1985 est terminée, ayant apporté à chacun son lot de joies et de peines, de satisfactions et de déceptions.

J'espère que vous avez passé joyeusement en famille les fêtes de fin d'année, en oubliant pour un temps les soucis quotidiens.

L'année 1986 commence, permettez moi donc, au nom de la Municipalité, de vous présenter tous mes voeux les plus sincères, de santé et de bonheur, pour vous-même, pour votre famille, et pour tous ceux qui vous sont chers.

Mais ces voeux iront aussi vers tous ceux dont la situation est difficile, qu'ils aient faim ou froid, qu'ils soient privés d'emploi ou de liberté. Puissent-ils, la solidarité des peuples et la sagesse des gouvernants aidant, voir leur sort s'améliorer rapidement.

En ce qui nous concerne plus partiuclièrement, soyez certains que la Municipalité, comme elle l'a déjà fait par le passé, ne ménagera pas ses efforts pour rendre à tous la vie à LANTHEUIL encore plus agréable, en privilégiant surtout les actions entreprises en faveur de l'éducation des enfants et de la formation des jeunes.

A toutes et à tous une bonne et heureuse année 1986.

Le Maire

Pascal DAUBIN

R E N S E I G N E M E N T S P R A T I Q U E S

GENDARMERIE	CREULLY	31.80.10.43
POMPIERS	CREULLY	31.80.10.43
CENTRE HOSPITALIER	CAEN	31.94.81.12
CENTRE HOSPITALIER	BAYEUX	31.92.29.47
S A M U	CAEN (Urgences médicales)	15
GROUPEMENT MEDICAL	CREULLY - Dr DUPONT & LESTEVEN) Dr MASSERANN Dentiste)	31.80.10.97
PHARMACIE	CREULLY - M. HUMBERT	31.80.10.08
KINESITHERAPEUTE	CREULLY - M. ROGINE (nouvellement installé Rte de TIERCEVILLE)	31.80.16.42
ASSISTANTES SOCIALES Régime Général DASS	CREULLY - Mme TREMBLIN Permanence centre social parc du château le jeudi de 9 à 12h	31.80.15.17
Régime agricole	COURSEULLES - Mme BRIET Permanence Mairie de CROUSEULLES 1° et 3° mardi du mois de 10 à 12h	31.97.47.59
PUERICULTRICE	CREULLY - Mme LEPARQUIER Permanence au centre social	31.80.15.17
CENTRE DE SOINS	CREULLY - Soeurs Oblates de Ste-Thérèse au centre social ou Rue Launette	31.80.15.17 31.80.10.58
INFIRMIERE	CREULLY - Mme FOUASSIER Rue de CAEN ou à RUCQUEVILLE	31.80.20.56
VETERINAIRES	COURSEULLES - Rte de REVIERS MMrs CHAUVIN et RIVIERE	31.97.98.15
GARAGE	CREULLY - Rte de CAEN M. MARAIS	31.80.11.35
MAIRIE DE LANTHEUIL	Permanences - mardi 9/12h - jeudi 17/18h30 - samedi 9/11h	31.80.16.20
EMPLOYES COMMUNAUX	Mme CARABEUF 4, rue Salle des Fêtes Mme JULIEN 27, rue Fleurie J. LEBARBEY 19, rue de l'Eglise E. LEMIEUX Presbytère Rue Eglise	31.80.13.05 31.80.16.98 31.80.16.63
ENSEIGNEMENT	CREULLY - Maternelle	31.80.14.14
	LANTHEUIL - Primaire (Instituteurs M. & Mme BENNETT et Mme BENOIT)	31.80.14.54
	CREULLY - Secondaire CES Jean de la Varende	31.80.10.84
P.T.T.	CREULLY - bureaux ouverts du lundi au vendredi 9/12h et 14h30/17h30 le samedi de 9 à 12h	31.80.10.62
PERCEPTION	CREULLY - Place Paillaud ouverte tous les jours, sauf le samedi	31.80.10.95
CULTE CATHOLIQUE	CREULLY - Place Paillaud M. l'Abbé LEBOUCHER	31.80.10.42

E T A T C I V I L 1 9 8 4

NAISSANCES :	FIQUET Floriane	28 février
	MARGUERITE Armand	22 mai
	LEMAITRE Adrien	19 juin
	QUILLET Romain	21 juin
	LEMARCHAND Vincent	07 juillet
	FOSSEY Jessie	30 septembre
	GODARD David	02 novembre
	LEBARBEY Damien	05 novembre
MARIAGES :	LEMARCHAND Solange & GODARD Francis	25 août
	BELLANGER Elisabeth & HOUDAYER Christian	20 décembre
DECES :	DUFY Vve MADELEINE Colombe	30 mai
	FOLLIOT Roger	20 décembre

E T A T C I V I L 1 9 8 5

NAISSANCES :	ROGER Manuelle	06 juin
	VIVIER Anaïs	04 juillet
	LEROND Fabien	17 septembre
	LEPAGE Anne	25 octobre
	RICHARD Aurélien	11 décembre
	FAFIN Carolie	13 décembre
	BISSON Marine	15 décembre
MARIAGES :	WAGNER Annie & DUVAL Jean-Pierre	29 juin
	MARIE Catherine & TAUGOURDEAU André	05 octobre
DECES :	ROUSSEL Marie	21 juin

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 1985

1 - Reprise de la voirie du lotissement le Haut de la Vallée par la Commune	15.02.85
2 - Création de TUC (Travaux d'Utilité Collective) au Secrétariat de Mairie	15.02.85
3 - Travaux d'isolation à l'école	
4 - Vote du budget primitif :	29.03.85
. en Fonctionnement équilibre recettes / dépenses 907.000 F	
. en Investissement équilibre recettes / dépenses 112.500 F	
5 - Convention Etat / Commune pour instruction des autorisations d'occupation des sols	21.05.85
6 - Réfection toiture de la Poterie, aménagement terrain de boules, travaux aux vestiaires et au groupe scolaire, travaux de voirie (pose de bordures de trottoirs et réfection rue Fleurie et rue de la Courtière	21.05.85
7 - Création d'un TUC pour travaux d'entretien	05.07.85
8 - Démission du poste de 1° Adjoint que détenait M. EVAIN	27.09.85
9 - Vote budget supplémentaire :	30.09.85
. en Fonctionnement équilibre recettes / dépenses 20.869 F	
. en Investissement équilibre recettes / dépenses 509.627 F	
10 - Prolongation du TUC pour travaux d'entretien	22.11.85
11 - Pose d'un ballon électrique au local de la poterie	22.11.85
12 - Décision de faire étendre du tout-venant et de l'émulsion sur le Chemin Blanc ainsi que de faire boucher les trous des rues de la Vallée et du XII° Siècle (PIERREPONT) et de la rue de l'Eglise	12.12.85
13 - Autorisation de depôt d'un conteneur pour verre près de l'abri-bus rue de la Mairie.	12.12.85

B I L A N M U N I C I P A L

En mars 1986, l'équipe municipale en sera à la moitié de son mandat. Douze conseillers municipaux sur quinze ont été élus sur la liste "d'Union pour la gestion démocratique de LANTHEUIL", le programme de cette liste est donc devenu le programme municipal. Il est normal qu'après trois années d'exercice nous puissions comparer les résultats obtenus aux engagements qui avaient été pris.

Le programme comportait 6 chapitres, nous les reprenons dans l'ordre :

1 - ACCUEIL DES ENFANTS :

- Une 3° classe primaire a été créee, l'effectif actuel de l'école est de 68 élèves.
- Des travaux importants ont été réalisés à l'école :

. Isolation de la première classe,
. Fermeture du couloir par une porte vitrée,
. Aménagement des toilettes : 4 WC assis,
. Peinture de 2 classes et du couloir,
. Réfection du sol du couloir,
. Pose de 3 nouveaux poëles à fuel,
. Pose de réflecteurs lumineux au-dessus des tableaux,
. Aménagement d'un terrain d'évolution derrière l'école (en cours)

- Une cantine a été construite et accueille actuellement 23 élèves,
- La commune a pris en charge le traitement de la personne qui s'occupe des enfants pendant le repas et assure l'entretien de cette cantine,
- Une école maternelle comptant 4 classes en dur et 2 classes préfabriquées a été construite par la commune de CREULLY. Les représentants de LANTHEUIL au Syndicat Intercommunal avaient proposé que cette réalisation soit prise en charge par le syndicat, ce qui fut refusé par la majorité et que cette école soit constituée de 6 classes en dur, ce qui fut également refusé.

2 - ACTION SOCIALE :

En cette période de crise, les familles modestes se trouvent confrontées à des difficultées croissantes. Le Bureau d'Aide Sociale (B.A.S.), avec un budget global de 67.100 F en 1985, dont 9.000 F d'apport financier communal sous forme de subvention, a contribué, sous différentes formes, à développer une certaine solidarité dans la commune.

- Ce bureau emploie une personne qui assure le service d'aide ménagère à domicile auprès de 5 personnes âgées ou malades.

- Le secrétariat du B.A.S. est assuré à la Mairie, en relation avec la Direction Départementale de l'Aide Sanitaire et Sociale (D.D.A.S.S.) et d'autres organismes sociaux.

- 10 demandes d'aides sociales diverses ont reçu un avis favorable du B.A.S. en 1985.

- Au cours du 1° trimestre ont eu lieu 3 distributions de surplus agricoles, accordés par la Préfecture aux personnes les plus nécessiteuses.

- Des bons de viande, de pain, de chauffage, ont été distribués pour l'hiver à 5 personnes très âgées et démunies.

- Le 27 octobre 85, le BAS a organisé, comme chaque année, le repas des anciens, réunissant des convives âgés d'au moins soixante anx. Cette petite fête se déroule toujours dans une ambiance très amicale.

- Enfin, un copieux colis de Noël a été distribué il y a quelques jours à 23 personnes, toutes âgées de plus de 70 ans.

- La création de 2 TUC, même si elle ne résout pas le problème du chômage, a peut-être apporté une aide modeste à deux jeunes de notre village.

3 - LA COMMUNE ET LES ASSOCIATIONS :

Bien que la commune aide au développement des associations en les subventionnant, et en mettant à leur disposition des locaux ou des terrains adaptés à leurs activités, certaines d'entre elles ont disparu ou se sont mises en sommeil.

C'est le cas du Football qui ne réapparaît pas à LANTHEUIL bien que la commune dispose d'un terrain et de vestiaires que nombre de voisins nous envient.

Le Comité des Fêtes connaît de grandes difficultés par manque de bonnes volontés, ce qui signifie malheureusement la disparition de quelques animations que les habitants appréciaient (brocante, feux de la St-Jean, 14 juillet, Noël des enfants et carnaval).

L'aide matérielle de la Municipalité, nécessaire, ne peut suffire. Il est indispensable que les habitants se "réveillent" un peu et conçoivent qu'une animation communale est impossible sans participation active d'un grand nombre d'entre eux. Si nous ne voulons pas habiter un "village dortoir", semblable à d'autres, il faut prendre chacun une petite part à l'organisation de la vie sociale, culturelle ... de la commune.

4 - VOIES & RESEAUX - BATIMENTS COMMUNAUX :

C'est un chapitre qui pèse lourd dans le budget des communes rurales à revenus modestes. LANTHEUIL engage chaque année des sommes importantes pour l'entretien de ses routes et l'amélioration des bâtiments municipaux. Jugez plutôt :

- Réfection du revêtement de la rue Fleurie en 2 fois :
  . en 1983 de la route de CAEN à l'école,
  . en 1985 de l'école à la rue de la Mairie,
- Pose de bordures de trottoir : route de CAEN, rue de la Courtière (côté lotissement Alix et rue de la Mairie,
- Voirie du lotissement de la Courtière, réalisée en 85,
- Incorporation de la voirie du lotissement le Haut de la Vallée dans le domaine public communal,
- Les trous du Chemin Blanc, de la rue de l'Eglise et des rues de la Vallée et du XII° siècle vont être bouchés dans les jours qui viennent,
- Achèvement des vestiaires (il ne reste à faire que la peinture),
- Achèvement de la salle des fêtes,
- Travaux d'isolation du groupe scolaire très avancés.

Enfin, des travaux qui n'étaient pas prévus dans le programme ont été réalisés en fonction des nécessités et des moyens (remercions au passage les employés communaux qui assument une grande partie des travaux.

- Construction d'un abri-bus rue de la Courtière,
- Réfection du lavoir de la rue Fleurie,
- Couverture et pose d'un plancher béton à la Poterie rue de la salle des fêtes (nécessaires pour assurer la protection du bâtiment),
- Réfection des murs de là rue de l'Eglise (en cours),
- Aménagements à l'intérieur de la Mairie : entrée et bureau du Maire,
- Construction d'un terrain de boules (en voie d'achèvement),
- Constitution d'une pépinière qui permettra la plantation ultérieure des talus du Chemin Blanc (ces deux dernières réélisation ayant vu la participation active de Gilles ALEXANDRE).

5 - FINANCES - IMPOTS LOCAUX :

Nous avons été contraints d'augmenter un peu, en 1985, la charge fiscale des habitants de la commune. Cette croissance a surtout porté comme nous l'avions annoncé, plus sur le Foncier Bâti que sur la Taxe d'Habitation. Il est certain qu'il n'est jamais agréable d'augmenter l'impôt, cependant la participation financière des Lantheuillais n'est pas exagérée en regard des services qui sont offerts par la Commune, et nous soutenons aisément la comparaison avec des localités avoisinantes. Mais ceci n'est nullement un encouragement à continuer d'augmenter les taxes.

6 - URBANISME ET ENVIRONNEMENT :

Le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) à LANTHEUIL est maintenant une réalité,puisqu'il a été adopté, à l'unanimité, par le Conseil Municipal, le 2 novembre 1984. (Il a fait l'objet d'u bulletin municipal de décembre 83). La construction éventuelle de nouveaux lotissements ne dépend donc plus que des propriétaires des parcelles constructibles.

Les habitants de LANTHEUIL peuvent juger sur pièces l'avancement de la réalisation du programme municipal, à mi-mandat. Nous nous gardons bien de faire du triomphalisme. Ce qui a été fait est important, mais pour réaliser totalement nos engagements, il reste encore :

- La restauration de la Chapelle de PIERREPONT (dossier en cours),
- La rénovation du presbutère,
- L'amélioration de l'éclairage public ; des zônes d'ombre demeurent encore. Les décisions ont été adoptées en Conseil Municipal et leur réalisation devrait intervenir en 86,
- La réfection du trottoir et des parterres de la rue de la Mairie,
- La réfection et l'écoulement des eaux de la rue de l'Eglise,
- La réalisation d'une bande boisée avec fossé et talus en bordure Nord du Chemin Blanc

En ce qui concerne la construction de la salle polyvalente, compte-tenu de la difficulté d'obtenir la subvention de 50 % du Département, il ne semble pas réaliste de penser qu'elle puisse être construite dans les 3 années qui viennent. Nous pouvons également nous demander si ce projet "ancien" répond encore bien aux besoins du village, car la salle des fêtes et la cantine ainsi que la Poterie, hébergent maintenant un certain nombre d'activités.

E C O L E M A T E R N E L L E - S I V O M

Depuis la rentrée scolaire de septembre 1985, l'école maternelle possède de nouveaux locaux très fonctionnels. Cette ouverture était nécessaire car depuis plusieurs années, les bambins étaient entassés dans des bâtiments vétustes et mal accueillants parce qu'exigüs.

Les effectifs depuis trois ans avaient progressé de façon sensible et de la manière suivante :

Rentrée 83/84 - 141 enfants dont 30 de LANTHEUIL

Rentrée 84/85 - 143 enfants dont 31 de LANTHEUIL

Rentrée 85/86 - 173 enfants dont 38 de LANTHEUIL.

Cette progression des effectifs avait amené les délégués de LANTHEUIL au SIVOM à faire des propositions pour que les nouveaux locaux en dur, puissent accueillir 6 classes au lieu de 4 prévues, plutôt que de ramener deux baraquements très inesthétiques et difficiles à chauffer. Hélas, devant la majorité des membres du SIVOM, les délégués de LANTHEUIL durent s'incliner. Deux baraquements ont donc été réinstallés sur le terrain de la nouvelle école et des travaux de peinture, de raccordement de chauffage et d'évacuation des eaux usées y ont été réalisés de manière à ce que les enfants ne soient pas trop défavorisés par rapport à ceux ayant la chance d'occuper les bâtiments en dur.

La commune de LANTHEUIL est la seule du SIVOM à envoyer les enfants à la maternelle lorsqu'ils sont dans leur troisième année. Ceci représente une somme importante pour la commune (de l'ordre de 3.300 F par enfant pour 1985, soit près de 110.000 F du budget). Nous engageons donc vivement les parents - dans la mesure du possible - à mettre leurs enfants matin et après-midi, d'autant que maintenant l'école est dotée de dortoirs accueillants et confortables.

COOPERATIVE SCOLAIRE

1 - SOIREE "LOTO" :

La Coopérative scolaire organise le samedi 25 JANVIER 1986 une soirée LOTO au Restaurant scolaire du collège de CREULLY.

PROGRAMME : de 16h15 à 17h30 - Projections diapositives voyages à PARIS des élèves de CM2 et à THOIRY de tous les élèves,
- à partir de 17h30 - LOTO - Avec de nombreux lots,
- à partir de 20h30 - REPAS.

Nous rappelons que le bénéfice du LOTO est destiné à financer en bonne partie la classe verte de 1986.

2 - CLASSE VERTE A LA MONTAGNE :

Les élèves des 3 classes de l'école de LANTHEUIL pourront se rendre à la montagne pour une durée de 7 jours en mai ou en juin, suivant les possibilités (du lundi au dimanche soir).

Le voyage se ferait en train (turbotrain et T.G.V.).

Le séjour devrait avoir lieu à St-PIERRE D'ENTREMONT (650 m d'altitude, 25 kms de CHAMBERY et 30 kms de GRENOBLE).

Prix de revient du séjour 875 F (voyage compris) par enfant. Après l'apport financier de la coopérative de l'école et de la commune, l'estimation du coût suivant devrait être tenu :

- 500 F pour 1 enfant - 800 F pour 2 enfants - 1.000 F pour 3 enfants -

3 - TOURNOI DE FOOTBALL INTER-QUARTIERS :

Il est prévu le dimanche 15 juin au terrain de sports communal.

LE CLUB DU 3° AGE

Cette année 85, les membres du Club du 3° âge ont continué à se réunir toutes les semaines et chaque mois à fêter les anniversaires des participants du Club en se retrouvant devant une table fleurie et garnie de gâteaux, toujours excellents, grâce à la compétence et au dévouement de quelques membres.

Le Club a fait son voyage annuel au Parc de CLERES où l'on a pu admirer animaux et oiseaux de toutes sortes ainsi que l'amusant Musée des Voitures anciennes. Un peu plus tard, quelques membres ont participé au voyage du canton à ROUEN : journée intéressante.

En ce début d'année, la Présidente du Club adresse ses souhaits de meilleure santée pour ceux des membres qui sont souffrants et de joie et de bonheur pour tous.

L O I S I R S E T C U L T U R E

Cette Association entame sa cinquième année d'existence. Ayant la chance de bénéficier de l'aide bénévole d'une quinzaine d'animateurs de LANTHEUIL nous avons pu proposer cette année une dizaine d'ateliers. Cependant, faute d'aides supplémentaires et d'effectifs suffisants, nous avons dû suspendre provisoirement quelques activités. Une cinquantaine de personnes bénéficient actuellement de l'Association, en particulier autour des activités de poterie sur lesquelles nous concentrons nos efforts. La maison achetée par la Commune, rue de la Salle des Fêtes, s'équipe progressivement. Nous espérons pouvoir y regroupe nos activités dans quelques années et y fonctionner comme un foyer.

Dans ntore région, LANTHEUIL est le seul petit village à proximité de CAEN, qui possède une Association proposant des ateliers variés et de qualité aux enfants, pour un prix très modique. Nous voudrions, avec le concours des habitants, préserver et développer cette initiative.

Ce sont les voeux que formulent les animateurs de l'Association Loisirs et Culture de LANTHEUIL.

S O C I E T E D E C H A S S E

RAPPEL DE LA COMPOSITION DU BUREAU :

Président	FIQUET René	Vice-Président	GODARD Roger
Secrétaire	STIR François	Secrétaire-Adjoint	ISIDOR Gérard
Trésorier	FAUSSE Jean-Pierre	Trésorier-Adjoint	VARIN Laurent

Membres et Sociétaires : CONOIR R. - COSTIL M. - FERET J.M. - GARNIER Ch. - LEBARBEY F. - MARIE D. - MARIE J.Y. - MARIE L. - MICHEL Cl. - QUINIOT L. -

---

La Société de Chasse de LANTHEUIL, se souciant du repeuplement de son territoire, avait en 1983 gardé cinq perdrix en cage ; malheureusement celles-ci ont disparu. L'année suivante, nous avons renouvelé l'expérience en gardant deux perdrix : nous les avons retrouvées tuées, la tête arrachée, ainsi que la cage défoncée. Nous ne pouvons que déplorer ces actes de vandalisme.

Au cours de l'année 1985, la Société de Chasse, avec la collaboration de tous ses membres, a organisé deux ball-trap qui se sont déroulés dans une très bonne ambiance. Leurs recettes ont permis de lâcher au cours de cette saison plus de cent faisans ainsi que des cailles.

Nous remercions la Municipalité de nous avoir reversé sous forme de subvention s'élevant à 260 F, la part payée par chaque chasseur (10 F) qui prend son permis dans la commune.

Pour la saison 86 - 87, la Société organisera à nouveau deux ball-trap au cours des mois de mai et septembre. Nous donnons donc rendez-vous à tous les tireurs ainsi qu'aux habitants qui désireraient être des nôtres.

C I R C U L A T I O N

Nous rappelons, une fois encore, que le stationnement est interdit à l'angle de la rue Fleurie et de la rue de la Mairie. Des bandes jaunes continues ont été peintes sur les bordures de trottoir pour permettre aux automobilistes "distraits" de s'en souvenir.

Il semble que cette mesure ne soit pas suffisante. Faudra-t-il qu'un accident survienne pour que les usagers conçoivent que ce stationnement est très dangereux ?

Nous ne le souhaitons pas. Alors, un petit effort et rangeons les voitures cinquante mètres plus loin, dans la rue de la Mairie.

D I V A G A T I O N D E S C H I E N S

Nous avons reçu en Mairie les doléances de plusieurs personnes qui se plaignent :

- d'avoir été agressées par des chiens sur la voie publique,
- de voir des chiens pénétrer dans leur propriété et déchirer les sacs-poubelles ou "saccager" leur jardin.
- de voir les trottoirs ou chemins jonchés d'excréments.

Les chiens sont souvent pour leurs propriétaires d'agréables compagnons, mais ils peuvent également se montrer fort désagréables pour ceux qui n'ont pas le bonheur d'être leur maître.

Aussi, nous demandons aux possesseurs de chiens, de veiller à ce que ceux-ci ne divaguent pas sur la voie publique et nous leur rappelons qu'ils sont responsables - en toutes circonstances - des dommages causés par leurs animaux. Nous restons persuadés que le recours à la fourrière est une solution qui ne doit pas être employée à LANTHEUIL.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES :

TARIFS VALABLES JUSQU'EN MARS 1986 :

Habitants de LANTHEUIL :	312 F
Personnes extérieures :	520 F
Chauffage en sus :	104 F

Les réservations se font à la Mairie. Le montant de la location et un chèque de caution de 300 F doivent être remis le jour de la réservation.

TENNIS :

TARIFS VALABLES JUSQU'EN MARS 1986 :

Habitants de LANTHEUIL	Adultes :	156 F
" "	Enfants :	52 F
Personnes extérieures	Adultes :	312 F
" "	Enfants :	156 F
Ticket horaire pour un invité	:	10 F
Sans carte	:	40 F

Pour établir les cartes de tennis, une photo d'identité est nécessaire

JOURNEE PLANTATION :

Les joueurs de tennis et de football ainsi que la population de LANTHEUIL seront cordialement conviés à une "journée plantation" en mars 1986. Il est en effet nécessaire de réaliser un rideau d'arbres au Nord du Terrain de tennis et en bordure de route. Le vent rend trop souvent difficile la pratique de cette noble activité dans nos régions de plaine !

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

SONDAGE

==========

Un certain nombre d'habitants souhaite que le ramassage des ordures ménagères devienne bi-hebdomadaire pendant les mois de juin - juillet - août. Matériellement, c'est possible. Il faut cependant savoir que cette mesure contribuerait à augmenter de 20 % environ le montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Si une majorité d'habitants se déclare favorable à cette modification, la Municipalité se chargera de la faire exécuter.

Donnez-nous votre réponse en retournant ce bulletin à la Mairie (possibilité de le mettre dans la boîte aux lettres). Rayer la mention qui ne vous convient pas.

Je souhaite que les ordures ménagères soient ramassées deux fois pas semaine pendant les mois de juin - juillet - août. OUI	Je ne souhaite pas que les ordures ménagères soient ramassées deux fois par semaine pendant les mois de juin - juillet - août. NON

CONTENEUR A VERRE

==========

Une demande a été transmise par le SIROM pour le dépôt d'un conteneur pour verres vides sur la commune de LANTHEUIL. Un contrat de 5 ans a été signé afin de déposer un conteneur pour ramasser le verre. Les caissons resteront propriété de l'entreprise dépositaire qui en assurera la manutention et l'entretien.

Ce conteneur sera placé sur le trottoir de la rue de la Mairie, près de l'abri-bus.

Il est destiné uniquement à recevoir des verres vides et non d'autres ordures ou déchets. De plus nous vous demandons de veiller à ne pas déposer de verre à côte de ce conteneur dans un but bien évident de sécurité.